

Note d'information

Pour **tout changement** d'ordre administratif ou familial :

- numéro de téléphone
- adresse postale
- RIB
- adresse mail
- séparation, divorce...

nous vous remercions d'en informer immédiatement le secrétariat de l'établissement à l'adresse mail suivante :

secretariat2@ursulines.eu ou 05 34 25 28 61 en précisant le

nom, prénom et classe de l'enfant.



ORGANISATION DE LA RENTREE

L'établissement sera fermé
du vendredi 15 juillet 2022 à 12 H 00 au lundi 22 août 2022 à 9 H 00

COLLEGE

ORGANISATION DE LA RENTREE

Jeudi 01 septembre 2022	9 H 00	Accueil des élèves de 6 ^e	Sortie à 15 H 00
Vendredi 02 septembre 2022	9 H 00	Accueil des élèves de 3 ^e .	Sortie à 15 H 00
	13 H 30	Accueil des élèves de 5 ^e .	Sortie à 16 H 30
	14 H 00	Accueil des élèves de 4 ^e .	Sortie à 16 H 30

Pour tous les collégiens : les documents concernant les iPads vous seront remis à la rentrée.

RAPPEL HORAIRES

- Collège:

	6 ^{ème} et 5 ^{ème}	4 ^{ème} et 3 ^{ème}	le lundi, mardi, jeudi et vendredi.
Matin :	8 H 20 – 12 H 15	9 H 15 – 13 H 10	
Après-midi :	13 H 15 – 16 H 15	14 H 10 – 17 H 10	le mercredi
	8 H 20 – 12 H 15	8 H 20 – 12 H 15	
- Etude 16h45 - 18 h 00 (sortie autorisée à 17h30 ou 18h00)
- Ouverture de l'établissement 7 H 45 – 18 H 00
- Pour les collégiens, possibilité d'aide à la restauration (prise en charge partielle) par le Conseil Général de la Haute-Garonne. **Attention**, la demande se fait en ligne sur le site : <https://ars.ecollege.hautegaronne.fr/identity/connect> ou <http://www.ecollege.haute-garonne.fr/>
- Un mail vous sera adressé concernant la date de la remise des uniformes.
- Les listes des fournitures pour toutes les classes sont à votre disposition sur notre site www.ursulines.eu
- Les premières dates à retenir pour les élèves du Collège :

Jeudi 01 septembre 2022	Rentrée Elèves (6^{ème})
Vendredi 02 septembre 2022	Sortie d'intégration à Pech David pour les 6 ^{èmes} Rentrée Elèves (3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème})
	Réunion d'information pour Parents 5 ^{ème} en visio à 17 H 30
Lundi 05 septembre 2022	Réunions Parents 5 ^{ème} à 17 H 30 au collège
	Réunion d'information pour Parents 4 ^{ème} en visio à 17 H 30
Mardi 06 septembre 2022	Réunions Parents 4 ^{ème} à 17 H 30 au collège
	Réunion d'information pour Parents 3 ^{ème} en visio à 17 H 30
Jeudi 08 septembre 2022	Réunions Parents 3 ^{ème} à 17 H 30 au collège
	Réunion d'information pour Parents 6 ^{ème} en visio à 17 H 30
Vendredi 09 septembre 2022	Journée d'intégration pour les élèves de 5 ^{ème} , 4 ^{ème} et 3 ^{ème}
	Pas de cours pour les élèves de 6 ^{ème}
Lundi 12 septembre 2022	Photos de classes et photos individuelles
	Réunions Parents 6 ^{ème} à 17 H 30 au collège

Vendredi 23 septembre 2022	Messe de rentrée de l'Enseignement Catholique
Vacances de Toussaint du vendredi 21 octobre 2022 à 17 H 10 au lundi 07 novembre 2022 à 8 H 20	
Mardi 09 novembre 2022	Fin de la demi-période – Relevés de notes
Lundi 28 novembre 2022	Brevet Blanc 3 ^{ème}
Mardi 29 novembre 2022	Brevet Blanc 3 ^{ème}
Vacances de Noël du vendredi 16 décembre 2022 à 17 H 10 au mardi 03 janvier 2023 à 8 H 20	
Mardi 03 janvier 2023 (à confirmer)	Réunion d'information post 3 ^e à 18 H 00
Mardi 19 janvier 2023	Fin du 1 ^{er} semestre
Du 23 au 27 janvier 2023	Classe de neige pour les élèves de 6 ^{ème}
	Stage en entreprise pour les élèves de 3 ^{ème}
Du 30 janvier au 08 février 2023	Conseils de classe
Jeudi 09 février 2023 (soir)	Réunion Parents-Professeurs
Vendredi 10 février 2023 (après-midi)	
Vacances d'hiver du vendredi 17 février 2023 à 17 H 10 au lundi 06 mars 2023 à 8 H 20	

Absence et Vie scolaire, veuillez composer le 05 34 25 43 10

«Ne laissez personne venir à vous et repartir sans être plus heureux» Mère Teresa

Nous vous souhaitons de belles vacances...

TARIFS - ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

CONTRIBUTION des FAMILLES :

(Calculée à partir du revenu fiscal de référence de l'avis d'impôt 2021, impôt sur les revenus de l'année 2020)

CONTRIBUTION DES FAMILLES / MOIS (SUR 10 MOIS) *			
CATEGORIES	QUOTIENT FAMILIAL	ECOLE	COLLEGE
A	Jusqu'à 2480	33,50 €	41,50 €
B	De 2481 à 3540	43,50 €	51,00 €
C	De 3541 à 5300	54,00 €	61,00 €
D	De 5301 à 6890	63,00 €	70,00 €
E	De 6891 à 9010	72,00 €	80,00 €
F	De 9011 à 10600	83,00 €	90,00 €
G	De 10601 à 12402	93,00 €	100,50 €
H	De 12403 à 13780	103,00 €	110,50 €
I	De 13781 à 15900	108,50 €	118,50 €
J	De 15901 à 21200	114,50 €	125,50 €
K	De 21201 à 26500	121,50 €	133,50 €
L	De 26501 à 31800	126,50 €	142,50 €
M	Supérieur à 31801	Chaque famille choisit le montant de sa contribution qui doit être supérieure à 165,00 €	

*Assurance scolaire comprise (Mutuelle Saint Christophe)

Toutes les factures sont disponibles sur votre espace Ecole Directe.

DETERMINATION du QUOTIENT FAMILIAL :

$$\text{Quotient Familial} = \frac{\text{Revenu fiscal de référence}}{\text{Nombre de parts fiscales}}$$

Afin de nous permettre de vous classer dans la bonne catégorie, veuillez nous fournir les documents suivants :

- Personnes mariées : copie intégrale de l'avis d'imposition 2021 sur les revenus de l'année 2020, établi par les services fiscaux français.
- Personnes vivant maritalement : copie intégrale des 2 avis d'impositions 2021.
- Si les parents sont en instance de divorce : fournir uniquement la copie intégrale de l'avis d'imposition 2021 du parent qui va avoir la garde de l'enfant ; nous joindre également une copie de l'ordonnance de non conciliation.
- Parents divorcés ou séparés : fournir uniquement la copie intégrale de l'avis d'imposition 2021 du parent qui a la garde de l'enfant.
- Pour les gardes alternées : fournir les copies intégrales des avis d'imposition 2021 des 2 parents ayant la garde alternée de l'enfant. Une facture sera établie par moitié en tenant compte du revenu fiscal de chaque parent.

REDUCTIONS ACCORDEES SUR LA CONTRIBUTION des FAMILLES :

- 20% pour le deuxième enfant
- 50% pour le troisième enfant
- 100% à partir du quatrième enfant

PRIX des REPAS

- Repas au forfait Ecole: **5,20 € Forfait facturé mensuellement (sur 10 mois).**
- Repas au forfait Collège: **5,36 € Forfait facturé mensuellement (sur 10 mois).**
- Repas occasionnel : **6,20 €**
- Forfait spécial appliqué aux élèves qui apportent leur repas pour raisons médicales: **3,35 €**

Forfait facturé mensuellement sur 10 mois (incluant la surveillance, l'utilisation du self, etc...) »

MATERNELLE :

- Garderie : forfait de **32,00 €** par mois (tout mois entamé est dû) ou **4,50 €** par garderie exceptionnelle.
- Enseignement musical : **6,20 €** par mois

ELEMENTAIRE :

- Etude du soir : **45,00 €** par mois (tout mois entamé est dû).
- Enseignement musical : **6,20 €** par mois

SPORT COLLEGE, participation aux transports :

- **62,00 €** par an

SORTIES et VOYAGES SCOLAIRES :

durant l'année, des sorties ou voyages pédagogiques peuvent être organisés. Une participation sera demandée aux familles.

REGLEMENT :

1. Par prélèvement (d'octobre à juillet). Mandat de prélèvement SEPA à compléter si ce n'est déjà fait.
2. Par virement. Un RIB de l'établissement vous sera transmis à votre demande.
3. Par carte bancaire (ou à défaut chèque ou espèces)

ASSURANCE SCOLAIRE :

Tous les élèves scolarisés à Sainte-Marie des Ursulines bénéficient d'une assurance scolaire pour l'année scolaire en cours. L'option choisie pour tous les élèves est la garantie « SCOLAIRE TRAJET et EXTRA-SCOLAIRE » couvrant les élèves pour les activités scolaires et extra-scolaires. La garantie s'applique toute l'année, pendant les vacances et en dehors des horaires scolaires. Elle est également applicable à toutes les sorties organisées par l'établissement.

ATTENTION : les vols, dégâts matériels et vestimentaires causés par les élèves entre eux sont exclus de la garantie. Ils sont couverts par la seule responsabilité civile du chef de famille.
--

Pour toutes informations complémentaires veuillez-vous adresser à l'établissement.

PHOTOCOPIES ET IMPRESSIONS DE DOCUMENTS

Les collégiens disposent d'un copieur pour photocopier et imprimer leurs documents.

Si vous souhaitez que votre enfant bénéficie de ce service, nous vous prions de remplir le coupon-réponse ci-dessous afin qu'une carte personnelle lui soit attribuée. Cette carte, valable durant toute sa scolarité au collège Sainte-Marie des Ursulines, sera conservée à l'accueil.

Les documents à imprimer doivent être sur **clé USB** ou envoyés par mail via **Ecole Directe** à Mme Pascale SUBRA (**NB : les documents au format .PAGES ne sont pas exploitables et doivent être convertis au format .PDF**), et nous vous demandons de respecter un **délai de 48 heures**.

Le chargement minimum de la carte est de 5 euros (soit l'équivalent de 50 copies A4 Noir & Blanc). Le paiement s'effectue à l'accueil de l'établissement par chèque à l'ordre de l'OGEC SMU ou en espèces sous enveloppe marquée au nom de l'enfant.

Lorsque la carte est vide, vous pouvez la faire recharger en procédant de la même façon.

Tarifs des photocopies / impressions	
0,10 euro le document A4 Noir & Blanc*	0,20 euro le document A4 Couleur*

- * 1 copie A4 recto-verso = 2 copies A4
 1 copie A3 recto = 2 copies A4
 1 copie A3 recto-verso = 4 copies A4

Fiche à conserver



Coupon **impérativement rempli** à remettre à l'accueil accompagné de votre règlement

Nom :

Prénom :

Type	Tarif unitaire	Quantité	Prix
A4 Noir et Blanc	0,10 euro		
A4 Couleur	0,20 euro		
Total à créditer sur la carte (minimum 5 euros)			

Le tutorat du soir de 6ème à la 3ème à partir du 12 septembre 2022



Un tutorat pour gagner en confiance et progresser



3 à 5 élèves
du même
niveau



Un tuteur étudiant
dynamique
et formé



Un rituel
pour gagner en
méthode et en
efficacité



Un SMS bilan
pour assurer
un suivi
personnalisé



Un accompagnement quotidien

Dans une classe de l'établissement
lundi, mardi, jeudi



Chaque soir, une séance de 1h30

Devoirs, révisions, méthode de travail



Engagement à la période scolaire

De vacances à vacances
Aides financières sur demande

2 soirs
27 € / semaine

3 soirs
40 € / semaine

Les + collège

Tableau des devoirs, ateliers méthode
réguliers, entraînements en orthographe



“Je suis la coordinatrice, n’hésitez
pas à me contacter si vous voulez
échanger !”

Lou GERMAIN

stmarieursulines@parkours.fr

J'inscris mon enfant sur

www.parkours.fr



60 ans
aux côtés de ceux
qui s'engagent



Nous vous informons avoir souscrit un contrat d'assurance auprès de la Mutuelle Saint-Christophe assurances, 1er assureur de l'enseignement privé.

Ce contrat collectif protège tous les enfants scolarisés dans notre établissement.
Votre enfant est protégé à chaque instant et en toutes circonstances (accident, blessures...) qu'il soit à l'école, à la maison ou à des activités extra-scolaires !

Dès le 1er jour de la prochaine rentrée, votre enfant bénéficiera d'une protection optimale en toutes circonstances, 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Retrouvez les avantages de ce contrat dans la documentation de la Mutuelle Saint-Christophe assurances.

> Téléchargez la documentation

Dès août 2022, rendez-vous sur [l'Espace Parents](#) de la Mutuelle Saint-Christophe assurances pour obtenir des réponses à toutes vos questions sur l'assurance scolaire, télécharger et imprimer l'attestation d'assurance de votre enfant, ou encore déclarer un accident en ligne.



60 ans
aux côtés de ceux
qui s'engagent



Assurance scolaire :
Votre enfant protégé
durant ses activités
scolaires et
extra-scolaires !

CHERS PARENTS

Votre établissement a souscrit un contrat individuelle accident pour l'ensemble de ses élèves avec la Mutuelle Saint-Christophe assurances : **grâce à lui, votre enfant est protégé dès le premier jour de sa rentrée 2022-2023 !**



Rendez-vous dès Août 2022 sur votre Espace Parents pour télécharger et imprimer l'attestation d'assurance de votre enfant !

<https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/>

Via l'Espace Parents, vous pourrez également :

- Obtenir des réponses à toutes vos questions sur l'assurance scolaire
- Déclarer un sinistre en ligne

Les atouts de l'assurance scolaire de la Mutuelle Saint-Christophe assurances



Une protection
à chaque instant : **24h/24,**
365 jours par an, y compris
pendant les congés.



En tous lieux, qu'il soit à l'école,
à la maison, à des activités
extra-scolaires... ou en voyage
à l'étranger !



En toutes circonstances
en cas d'accident,
de racket à l'école
ou sur son trajet...

Si vous souhaitez davantage de renseignements sur votre contrat d'assurance scolaire (remboursement, adhésion...), contactez notre service dédié par mail : **service.asp@msc-assurance.fr** ou par téléphone au **01 56 24 76 00** (suivi du choix 2, puis du choix 1).

Mutuelle Saint-Christophe assurances

277 rue Saint-Jacques - 75256 Paris cedex 05 - Tél : 01 56 24 76 00 - Fax : 01 56 24 76 27 - www.saint-christophe-assurances.fr
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances N° SIREN : 775 662 497
Opérations d'assurances exonérées de TVA - Art. 261-C du CGI



Saviez-vous que nous pouvons également assurer l'ensemble de votre famille à un tarif privilégié ?

Depuis 60 ans, la Mutuelle Saint-Christophe assurances offre à ses **40 000 sociétaires** des solutions d'assurance adaptées à leur environnement. **Grâce au dialogue permanent avec ses sociétaires délégués et son partenariat avec l'Apel** (Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre), la Mutuelle se positionne en tant qu'assureur des familles.

Découvrez vite l'ensemble de nos solutions d'assurance en :



AUTO



HABITATION



SANTÉ



ACCIDENTS DE LA VIE

Et profitez de



Pour plus d'informations concernant la souscription d'un de ces contrats d'assurance à tarif privilégié, contactez-nous :

01 85 53 57 44

service.src.commercial@msc-assurance.fr

Mutuelle Saint-Christophe assurances

277 rue Saint-Jacques - 75256 Paris cedex 05 - Tél : 01 56 24 76 00 - Fax : 01 56 24 76 27 - www.saint-christophe-assurances.fr
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances N° SIREN : 775 662 497
Opérations d'assurances exonérées de TVA - Art. 261-C du CGI



- **TOUS LES VETEMENTS DOIVENT ETRE IMPERATIVEMENT MARQUES AU NOM DE L'ELEVE. CEUX QUI NE SONT PAS IDENTIFIABLES SERONT REMIS A UNE CEUVRE CARITATIVE A LA FIN DE CHAQUE TRIMESTRE.**

LATIN ▶ Dixit ! Cahier de latin 4^e – Langue et culture - Nouveau programme Edition 2021 – Edition Nathan parution août 2021 ISBN : 9782091717692 + chemise cartonnée à élastiques au nom de l'élève + **rapporteur Dixit 5e**

FRANÇAIS ▶ 1 classeur souple A4 + feuilles doubles et simples blanches + pochettes transparentes + 1 chemise cartonnée à élastiques au nom de l'élève + cahier de brouillon + Grevisse du collège 6^e-3^e GRAMMAIRE • ORTHOGRAPHE • VOCABULAIRE • CONJUGAISON • LITTÉRATURE - Magnard ISBN 978-2210756410

ANGLAIS ▶ 1 cahier grands carreaux 24x32 96 pages

ESPAGNOL ▶ 1 cahier format A4 24x32 96 pages + 1 cahier de brouillon

ALLEMAND ▶ 1 cahier format 24x32 grands carreaux de 96 pages + 1 protège cahier grand format 24X32 + 10 copies doubles + 1 dictionnaire français/allemand (moyen à grand)
▶ Cahier d'activités Fantastisch 2 Neu (ISBN: 9782356857187)

MATHS ▶ 1 classeur + feuilles simples et doubles A4 grands carreaux + 6 intercalaires + 100 pochettes transparentes + règle graduée, + compas + rapporteur + équerre + agrafeuse + agrafes + 1 **calculatrice Casio FX 92+ spéciale collège (attention nouveau modèle avec indiqué 92+)** <http://www.casio-education.fr/products/fx-92-speciale-college>

ARTS PLASTIQUES ▶ Le cahier 24 x 32 cm 96 pages, sans spirale type travaux pratiques **de l'année passée (pas besoin d'en racheter)** + 1 pochette (type Canson papier dessin blanc, 24x32cm, 180 g + crayons de couleur et feutres + les outils scolaires habituels : ciseaux, colle, gomme, taille-crayon, crayon à papier, règle, ruban adhésif.

SVT (Sciences de la Vie et de la Terre) ▶ 1 classeur format A4 souple avec des grands anneaux (ou solide) + quelques feuilles blanches + feuilles simples et doubles à grands carreaux A4 + 5 intercalaires + pochettes plastifiées + surligneurs + crayon à papier

SCIENCES PHYSIQUES ▶ 1 cahier A4 24x32 96 pages grands carreaux

HISTOIRE, GEOGRAPHIE et EDUCATION CIVIQUE ▶ 2 cahiers grand carreaux, 24x32, 96 pages - des crayons de couleur prendre ceux de l'année précédente

EDUCATION MUSICALE ▶ 1 porte-vue de 40 pages

TECHNOLOGIE ▶ 1 porte-vue de 120 pages minimum (couleur au choix) + 3 fluos (couleur au choix) + crayons de couleur + quelques feuilles blanches simples grands carreaux format A4 + garder les porte-vues de 6^e et 5^e + une paire d'écouteurs pour l'iPad dans une **petite pochette (ou petite trousse) à vos Nom, Prénom et place pour écrire votre classe** + une imprimante à la maison ou achat d'une carte pour pouvoir imprimer au collège (3 euros pour 50 photocopies noir et blanc

EPS (Education Physique et Sportive) ▶ survêtement - k-way - short - tee-shirt (fourni par le collège au prix de 5€) + chaussures de sport + sac de sport + 1 raquette de badminton. **LE TOUT MARQUE AU NOM DE L'ELEVE DANS UN SAC DE SPORT EGALEMENT MARQUE AU NOM DE L'ELEVE**

Manuels scolaires numériques : un courrier d'information vous sera communiqué ultérieurement.

Clavier numérique : à la demande des professeurs, les élèves de 5^{ème} doivent avoir un clavier avec la tablette. Pour ceux qui n'ont pas ce clavier, nous vous communiquons une référence :

CLAVIER BLUETOOTH MULTIDISPOSITIF K380 LOGITHECH

Voir le récapitulatif page suivante

1 agenda		
CAHIERS		
	2	cahier de brouillon
	1	cahier 24x32 travaux pratiques 96 pages
	6	cahier 24x32 grands carreaux 96 pages
CLASSEURS		
	3	classeurs A4 souples
FEUILLES		
	2	paquets de feuilles grands carreaux simples A4
	2	paquets de feuilles grands carreaux doubles A4
	1	paquet de feuilles grands carreaux de couleurs simples format A4
DIVERS		
	1	protège cahier grand format 24X32
	1	gomme, taille crayon, crayon de papier
	2	pochettes transparentes
	3	pochettes d'intercalaires A 4 (x8, x5, x6)
	1	chemise cartonnée à élastiques au nom de l'élève
	1	chemise plastifiée pour ranger les réalisations (35x25 minimum)
	1	pochette type Canson 24x32, 180g
	1	pochette de papier calque
	1	porte vue de 40 pages
	1	porte vue de 120 pages
	1	boite de crayons de couleur + feutres
	3	fluos différents
	1	tube de colle
	1	paire de ciseaux
	1	règle graduée de 30 cm
	1	compas, rapporteur, équerre
	1	agrafeuse, trombones
	1	calculatrice Casio fx92+ spéciale collègue
	1	dictionnaire
	1	raquette de badminton
	1	clavier BLUETOOTH MULTIDISPOSITIF K380 LOGITHECH (pour les élèves qui n'ont pas de clavier)
	1	une paire d'écouteurs pour l'iPad dans une petite pochette (ou petite trousse)
		<ul style="list-style-type: none"> • Français : Grevisse du collège 6è-3é GRAMMAIRE • ORTHOGRAPHE • VOCABULAIRE • CONJUGAISON • LITTÉRATURE Magnard ISBN 978-2210756410
		<ul style="list-style-type: none"> • Allemand : 4ème : ISBN: 9782356857187 Fantastisch! Neu 2e année – Cahier d'activités
		<ul style="list-style-type: none"> • Latin : Dixit ! Cahier de latin 4^e – Langue et culture - Nouveau programme Edition 2021 – Edition Nathan parution août 2021 ISBN : 9782091717692

Le chef d'établissement coordinateur
Mme BELLOC
Collège Sainte-Marie des Ursulines

Aux médecins traitants des élèves.

Objet : Modèle de certificat médical d'APTITUDE PARTIELLE A LA PRATIQUE DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE.

Madame, Monsieur.

L'évolution de l'école pour une meilleure prise en compte des élèves à besoins spécifiques, en particulier ceux en situation de handicap et d'inaptitude, implique une adaptation de l'enseignement aux capacités individuelles. Dans le souci de répondre à cet enjeu, l'équipe des enseignants d'EPS du collège Sainte-Marie des Ursulines en accord avec la direction de l'établissement, et avec la réglementation en vigueur, souhaite encourager l'utilisation du certificat médical d'inaptitude partielle ou totale, ci-joint, validé par décret en date du 11-10-88 et par l'arrêté du 13-09-89.

Le renseignement de ce certificat médical type constitue un point d'appui essentiel et nécessaire pour adapter la pratique de l'EPS respectueuse de l'intégrité physique et valorisant les potentialités.

Cette démarche doit permettre à l'élève, qui ne peut se soustraire au principe d'assiduité en cours, de vivre un temps d'enseignement adapté, compatible avec ses possibilités du moment.

Espérant pouvoir compter sur cette collaboration, indispensable pour l'éducation physique de nos élèves, et ainsi contribuer à l'entretien ou au développement de leur santé, nous vous prions de recevoir, l'expression de nos salutations distinguées.

L'équipe EPS

Le chef d'établissement

Le chef d'établissement coordinateur
Mme BELLOC
Collège Sainte-Marie des Ursulines

Aux médecins traitants des élèves.

Objet : Modèle de certificat médical d'APTITUDE PARTIELLE A LA PRATIQUE DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE.

Madame, Monsieur.

L'évolution de l'école pour une meilleure prise en compte des élèves à besoins spécifiques, en particulier ceux en situation de handicap et d'inaptitude, implique une adaptation de l'enseignement aux capacités individuelles. Dans le souci de répondre à cet enjeu, l'équipe des enseignants d'EPS du collège Sainte-Marie des Ursulines en accord avec la direction de l'établissement, et avec la réglementation en vigueur, souhaite encourager l'utilisation du certificat médical d'inaptitude partielle ou totale, ci-joint, validé par décret en date du 11-10-88 et par l'arrêté du 13-09-89.

Le renseignement de ce certificat médical type constitue un point d'appui essentiel et nécessaire pour adapter la pratique de l'EPS respectueuse de l'intégrité physique et valorisant les potentialités.

Cette démarche doit permettre à l'élève, qui ne peut se soustraire au principe d'assiduité en cours, de vivre un temps d'enseignement adapté, compatible avec ses possibilités du moment.

Espérant pouvoir compter sur cette collaboration, indispensable pour l'éducation physique de nos élèves, et ainsi contribuer à l'entretien ou au développement de leur santé, nous vous prions de recevoir, l'expression de nos salutations distinguées.

L'équipe EPS

Le chef d'établissement

CERTIFICAT MEDICAL
PERMETTANT une ADAPTATION des CONTENUS aux POSSIBILITES de L'ELEVE
En EDUCATION PHYSIQUE et SPORTIVE
 Année scolaire 20... - 20...

Rappel : « L'éducation physique et sportive est une discipline d'enseignement à part entière. Elle participe à l'acquisition d'apprentissages fondamentaux et contribue à la formation globale de l'individu. **Elle est obligatoire et sanctionnée à l'ensemble des examens....** Les nouvelles dispositions réglementaires retiennent **le principe de l'aptitude à priori de tous les élèves à suivre l'enseignement de cette discipline.** Il convient donc, désormais, de substituer la notion d'inaptitude à celle de dispense. » (Réf : Circulaire du 17 mai 1990)

INAPTITUDE FONCTIONNELLE PARTIELLE
à l'enseignement de l'EPS

« En cas d'inaptitude partielle, afin de permettre une adaptation de l'enseignement de l'éducation physique et sportiveil importe, que ces données soient exprimées de façon explicite afin qu'un enseignement réel, mais adapté aux possibilités de l'élève, puisse être mis en place.» (Réf : Circulaire du 17 mai 1990)

Cocher les cases

FONCTIONS	POSSIBLE	POUR UN EFFORT D'INTENSITE		POUR UN EFFORT DE DUREE	
		Forte	Modérée	Prolongée	Limitée
Marcher	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Courir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lancer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lever-Porter	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nager	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sauter	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

N.B : L'effort doit toujours respecter la non-douleur et peut aller au seuil de tolérance identifié par l'élève.

PRECISIONS
 Permettant au professeur d'adapter les situations d'apprentissages

Date :

Signature et cachet du médecin :